

Séance du 3 avril 2015

L'an deux-mille-quinze, le trois avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame MARTIN Martine, Maire.

Présents : MM. LAGARDERE Régis, BRUZAT Guy, ROUET Patrice, COUSTURIAN Benoît, PASQUALI Patrick, LAURIER Patrice, LAVIGNE Robert, GANCARZ Michel, Mmes TERRAIL Elisabeth, DIANA Hélène.

Secrétaire de séance : Hélène DIANA

Vote du budget 2015

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget 2015.

En fonctionnement : la section s'équilibre à 529.667.48 €.

En investissement : la section s'équilibre à 551 939.10 €

Le Conseil Municipal **VOTE** à l'unanimité le budget 2015 tel qu'il est présenté.

Dossier rue de Sainte Gemme

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le plan d'aménagement transmis par le cabinet XMGE, suite à leur visite sur site. Ce nouveau plan prévoit les aménagements différents décidés par le Conseil Municipal en accord avec les services du SLA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les modifications proposées sur ce plan d'aménagement et donne son accord pour la mise en route des travaux mi septembre.

Devis numérotation des habitations et dénomination des rues

Monsieur BRUZAT présente au Conseil Municipal le budget prévisionnel pour la numérotation des habitations du village, les plaques de rue manquantes et les poteaux nécessaires. Ce devis s'élève à 3249.87€ H.T., soit 3899.84€ T.T.C.

Il présente également un estimatif concernant la campagne : numérotation métrique des habitations et panneaux indicateurs de lieux-dits manquants. Cet estimatif s'élève à 4750.13€ H.T., soit 5700.15€ T.T.C.

Le Conseil Municipal entérine ces choix.

Devis peinture pour le logement T.4

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal deux devis pour les travaux de peinture. Le Conseil Municipal, rappelant que ces travaux doivent être faits avant le 25 avril, décide de contacter les deux entrepreneurs afin de savoir lequel pourra tenir ce délai. D'autre part, il est souligné qu'une fuite a été constatée au niveau de la salle d'eau de l'étage. Il faudra d'abord s'occuper de ce problème avant d'effectuer les travaux de peinture.

Questions diverses :

Remplacements à l'agence postale communale : Sylvie CARRERE qui effectuait ces remplacements a fait savoir qu'elle ne pourrait plus s'en occuper. Madame le Maire propose donc que Virginie COSTENARO, qui a déjà effectué la formation nécessaire, assure désormais les remplacements à l'agence postale communale lors des congés de Danièle FOURCADE. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter cette candidature.

Subventions aux associations : Lors de la précédente séance, le club de gymnastique n'avait pas déposé de demande. Un courrier est arrivé en Mairie demandant le versement de la subvention pour la poursuite de ses activités. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser la somme de 305€.

Programme de voirie : Monsieur Régis LAGARDERE présente au Conseil Municipal le programme des travaux de voirie réalisés par la CCBL sur la commune de Monfort en 2015.

Plusieurs tronçons sur le chemin VC n°10 (Picharrot) pour un montant de 19.353€.

Le chemin du Lombard en Merlet pour un montant de 20 208.40€.

Un tronçon du chemin VC n°5 (Route de Bajonnette) pour un montant de 7030.00€

Réalisation d'une purge sur le chemin de l'Orbe pour un montant de 2498.40€.

Soit un total de 48 956€.

Contrôle des bornes incendie : Madame le Maire transmet au Conseil Municipal le rapport établi à sa demande par VEOLIA. Ce rapport sera transmis aux pompiers.

La séance est levée à 20h00.